

Cahier des Clauses Techniques Particulières

PA 2021 - 001

Intitulé de l'action: ANIMATION ATELIER A MEDIATION

Clauses obligatoires :

Etre Organisme de Formation : communiquer le numéro

Etre référencé Datadock : communiquer le numéro

S'engager à réaliser une convention commune et une facturation différenciée pour chaque établissement du GHT

Attester la formation dpc quand le programme s'y prête : communiquer le numéro de dépôt ANDPC

Public: IDE,AS du secteur de soins en santé mentale animateur.rice d'atelier à médiation thérapeutique

Contexte: Dans le cadre du projet de soins en santé mentale, les services du CH Béziers organisent et animent des ateliers à médiation. Aujourd'hui, le besoin de mieux structurer ces ateliers afin de mieux intégrer cette activité dans le processus de soin des patients est devenu une priorité du pôle. Une formation des animateurs.rices est nécessaire afin d'harmoniser et professionnaliser les pratiques existantes.

Objectifs:

Mettre en place, animer et assurer le suivi et la traçabilité d'un atelier de médiation thérapeutique

Apprendre à construire, animer et suivre un atelier/groupe à visée thérapeutique

Concevoir et écrire un projet adapté

Savoir évaluer, restituer, rendre compte du processus thérapeutique de chaque participant et du groupe

Echanger sur les différentes pratiques professionnelles

Contenu:

- méthodologie incluant la réglementation et les pratiques en cours

- pose du cadre, permettant l'harmonisation des pratiques et la clarification de la place de chacun

- animation et/ou co-animation d'un groupe de patients

- transmissions dans le dossier patient et le rapport d'activité

Profil intervenant: professionnel expert ayant une pédagogie adaptée aux adultes en exercice professionnel

Nombre de groupes prévus pour la première période: 1

Nombre de participants par groupe: 8 à 12

Durée par groupe: 5 jours (3+2)

Calendrier proposé: premier semestre 2021

Lieu: Centre Hospitalier de Béziers
Espace de formation Agora - 2, boulevard Mourrut
34525 BEZIERS

mini: 5 000 € HT **maxi:** 7 500 € HT

Date : 9 février 2021

Le Directeur
des Ressources Humaines



Guy LADEUX